

Découvrez

le nouveau site web de la ville du Teich

www.leteich.fr



création  banbay



Brèves

Dragage du port
et nouveaux
pontons
p.4 à 7



Dossier

De nouvelles
offres de santé
sur la commune
p.8 à 9



**LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR**
ETABLISSEMENT PARTENAIRE
DE LA SECURITE ROUTIERE

Permis Voiture

- . Traditionnel «B»
- . Conduite Supervisée (C.S)
- . Conduite Accompagnée (A.A.C)
- . Remise à niveau
- . Récupération de points
- . Enseignement Théorique

Permis Moto

- . A1 - A2 - A
- . Formation conduite 125 cm³
- . Brevet de Sécurité Routière (AM)

Permis Remorque

- . Formation au «B96» (≤4T250)
- . Permis «BE» (+ 4T250)

Tél. : 05 56 66 09 17

Courriel : ame.lesaignettes@orange.fr

Adresse Internet : <http://automotoecolelesaignettes.com>

4, rue Copernic - Technoparc - Sortie n°3 - A660
(devant Hôtel «All Suites Home») - 33470 LE TEICH

ETS GARRIGUE

*Vidange de toutes fosses
Ramonage de toutes installations de chauffage
Curage d'égouts*

19 bis. RUE PIERRE-DIGNAC - 33260 LA TESTE

Tél. 05 56 66 27 80

Sarl Pascal BRUNIE



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation - Dépannage

Electricité générale - Isolation
Chauffage électrique - Climatisation

2 ter allée du Teychan
33470 Le Teich
brunie.chauffelec@gmail.com

Technique : 05 56 66 74 85
Portable : 06 07 37 06 92
www.brunie-chauffelec.com



Les Senioriales
Résidences Seniors

**HABITER ou INVESTIR
au Teich**

Offre de lancement⁽¹⁾ sur les 20 premières réservations



- ✓ Résidence seniors avec Salon-Club
- ✓ Appartements neufs du T1 au T3
- ✓ Services & animations à la carte⁽²⁾
- ✓ Une fiscalité avantageuse en Pinel⁽³⁾

**LOI⁽³⁾
PINEL**

**BUREAU DE VENTE
sur rendez-vous
4 rue Copernic**

05 62 47 94 95
www.senioriales.com

Illustration à caractère d'ambiance (1) Détails et conditions de l'offre sur les Senioriales en Ville du Teich auprès d'un conseiller. (2) Services complémentaires aux charges de copropriété avec participation aux frais appliqués par les fournisseurs au moment de la commande. (3) Pinel : Selon dispositif gouvernemental. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.



© Sophie Loubaton

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Edité par la Mairie du Teich
Tél. : 05 56 22 33 60
contact@leteich.fr
www.leteich.fr
Directeur de la publication :
Mairie du Teich
Photos : Manuela Darbeau,
Couverture : Bonbay
Réalisation : Agence SEPPA,
05 57 30 09 10
RC B 434 804 720
Régie publicitaire :
Jihane Caillaud 06 41 72 07 73

Commune du Parc Naturel
Régional des Landes de
Gascogne

Ville
le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature



C'est un site internet totalement renouvelé et modernisé que vous pouvez découvrir depuis quelques jours en cliquant sur **www.leteich.fr**

Il est désormais consultable aussi bien depuis votre ordinateur que de votre téléphone portable ou votre tablette et s'enrichit de nouvelles fonctionnalités. Plus ergonomique, plus interactif, plus simple d'utilisation, il vous permettra d'être mieux informé et d'effectuer bon nombre de démarches en ligne.

La municipalité a la volonté de continuer à préserver et valoriser notre ville, son environnement, son cadre de vie, tout en préparant son avenir. Nos projets sont nombreux et respectueux de l'identité de notre commune.

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, l'école maternelle du Delta dans le bourg sera rasée et reconstruite et une école provisoire pour une année scolaire va s'implanter sur la plaine des sports.

Le dragage du port, le remplacement de tous les pontons et les équipements du port s'achèvent ainsi que la réfection des voiries de la partie sud du Burgat, des rues de Jeangard et du Pont Neuf, avec la poursuite de la piste cyclable vers le port.

Le Teich se transforme, se modernise, avance au gré de l'évolution de nos modes de vies et des demandes de nos concitoyens.

Enfin, je veux vous dire mon admiration et adresser mes félicitations à Cédric Montagny qui a participé fin décembre 2016 au championnat du monde de Handisurf à San Diego aux États-Unis et qui est désormais classé 9^e mondial.

Bravo à notre conseiller municipal.

François Deluy

Maire

AU SOMMAIRE

4-7

BRÈVES

Toute l'actualité



8-9

DOSSIER

De nouvelles offres de santé sur la commune



10-12

VIE MUNICIPALE

13

VIE PRATIQUE

14-15

CULTURE ET ÉVÉNEMENTS
AGENDA

16

LIBRE EXPRESSION

17

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

18

INFOS PRATIQUES

PASSERELLE DU PORT



La nouvelle passerelle cyclable et piétonne est achevée sur un des canaux du port. Elle va permettre la réalisation de la piste cyclable entre le bourg et le port au quatrième trimestre 2017. Cette piste, en continuité depuis la place du Souvenir, avec la

piste cyclable vers la gare et la nouvelle piste réalisée entre la rue du Stade et la crèche, achèvera le programme des pistes cyclables du centre-ville.

PANNEAU CLIGNOTANT À CANTERANNE



Dans le cadre de la politique de sécurité routière que mène la commune, la vitesse sur la départementale, à la limite entre Gujan-Mestras et Le Teich, a été réduite, un passage piéton créé et un panneau clignotant installé pour sécuriser la traversée.

LE NOUVEAU GUIDE TOURISTIQUE EST DISPONIBLE

Le Teich, c'est vraiment "la ville choisie par la nature".

Blottie dans le delta de l'Eyre, au cœur de la pinède, sur ce territoire où terres et eaux salées ou douces s'entremêlent, la vie s'est développée avec intensité.

Le guide touristique 2017 est disponible à l'office de tourisme du Teich et dans tous les offices de tourisme du Bassin d'Arcachon.

Vous pouvez également le télécharger sur le site www.leteich-tourisme.com.

N'hésitez pas à vous le procurer. Vous y trouverez les activités, les animations, les manifestations, les infos pratiques, et bien sûr, les bons plans et les conseils pour vivre de vraies vacances !



UN MAGNIFIQUE BELVÉDÈRE DANS LA RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE



C'est le petit observatoire situé à mi-parcours de la visite et qui permet une vue en hauteur de l'ensemble du delta qui a été supprimé, pour laisser la place à un véritable belvédère, beaucoup plus élevé et

plus esthétique. Les Teichois ont pu découvrir ce très bel ouvrage à l'occasion de la traditionnelle journée « porte ouverte » de la réserve ornithologique, le dimanche 11 décembre 2016.

6 KM DE FOSSÉS COMMUNAUX NETTOYÉS



© Ch. Lamarque

Comme chaque année, pour prévenir les inondations, les services municipaux procèdent à l'entretien, au curage, à la réhabilitation ou à la création de fossés. Cette année, un effort d'entretien a été réalisé, grâce à l'absence de précipitations importantes ce qui a permis d'allonger la période de curage des fossés. Six kilomètres de fossés communaux ont été remis en état dans la zone urbaine.

Il faut rappeler que chaque riverain de fossé privé a l'obligation de nettoyer et d'entretenir son fossé.

TRAVAUX DE VOIRIE AU BURGAT

La voirie de toute la partie sud du Burgat vient d'être refaite après plusieurs mois de travaux. En effet, à l'occasion d'un effondrement, l'analyse de l'état du réseau d'assainissement a amené le SIBA à rénover entièrement cette partie de son réseau. A la suite de ces travaux, GDF/Engie a souhaité profiter du chantier pour renouveler une partie des canalisations de gaz. C'est la raison pour laquelle, le chantier a été particulièrement long. Mais désormais près de la moitié du Burgat a une voirie neuve.

LE PHOTO-CLUB DU BASSIN D'ARCACHON S'INSTALLE AU TEICH



Le 23 février 2017, l'association Photo-Club du Bassin d'Arcachon (PCBA) a fêté son installation au Teich, entourée du maire, d'élus municipaux et de la trentaine de membres du club.

Ainsi, des activités régulières, réunions, ateliers, cours, sorties photographiques, sélections d'images en vue des concours permettront au club de mieux vivre.

Le PCBA est affilié à la Fédération Photographique de France et concourt, depuis 1966, dans différentes catégories de photographies numériques de haut niveau, dites « papier noir et blanc, papier couleur, images projetées, images nature... »

Le Teich connaît bien le PCBA. En effet, la 14^{ème} bourse dédiée au « matériel photographique d'occasion et de collection », y a été accueillie en 2016, comme chaque premier dimanche d'octobre.

Le club accueille tous les photographes désireux de venir échanger sur des images et y travailler.

PCBA: <http://www.photoclub-bassindarcachon.fr>

LE LAC DE CAMPS ACCUEILLE BIEN



Le service des espaces verts de la commune, après l'avoir réhabilité, transforme le petit lac de Camps, au fil des saisons, en parc de promenade pour les habitants du quartier.

Ainsi, des plantations, un entretien régulier, l'achat et la pose de bancs ont été réalisés. Il est interdit aux véhicules.

RÉAMÉNAGEMENT DES RUES DE JEANGARD ET DU PONT NEUF



La rue de Jeangard depuis le rond-point et la rue du Pont neuf jusqu'à la rue saint André sont en cours de réaménagement complet. Elles vont devenir des rues urbaines de centre-ville pour mieux desservir le quartier; les nouveaux équipements, (EHPAD et Clinique) et améliorer la sécurité de la circulation et des riverains.

Les travaux qui vont s'achever en avril représentent un investissement de 395 000 euros TTC et concernent plus d'un

demi-kilomètre de voirie. Des trottoirs viennent d'être créés pour les déplacements piétons et la liaison avec le centre-ville en toute sécurité. Des places de parking sont matérialisées, la piste cyclable existante est sécurisée et une nouvelle portion de piste vers la crèche et le port a été réalisée. Elle sera poursuivie jusqu'au port fin 2017.

Enfin, pour renforcer encore la sécurité, toute la rue va être classée en zone 30 depuis le rond-point de la départementale.

DRAGAGE DU PORT ET NOUVEAUX PONTONS



Le port vient d'être dragué par le SIBA comme nous le faisons tous les 6 à 8 ans (dernier dragage en 2010), en fonction de son rythme d'envasement. Ce sont entre 4000 à 5000 m³ de sable, de vase et de matières organiques venant de la Leyre et ne contenant aucun métaux lourds ou polluants qui sont ainsi enlevés.

Ces sédiments naturels sont aspirés par la drague et rejetés dans le bassin de stockage et de décantation situé en face du port de l'autre côté de la Leyre, dragage prévu par le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) et autorisé par le ministère

de l'Environnement et par autorisation préfectorale.

Mais cette année, c'est également une nouvelle jeunesse que connaît notre port avec le changement complet des pontons d'amarrage qui avaient plus de 35 ans d'âge. Ces travaux de renouvellement des équipements portuaires représentent un investissement de 250.000 euros pour la commune. Toutes les infrastructures du port vont être remises à neuf et tous les emplacements seront désormais équipés de bornes eau et électriques.

PLANTATIONS AVENUE DE CAMPS



La piste cyclable de l'avenue de camps a été achevée au deuxième semestre 2016 et permet de relier tout l'ouest de la commune à notre réseau de pistes cyclables qui dépasse les 20 km en site propre.

Il restait à réaliser la pose d'un drain entre la piste et la voirie pour améliorer la gestion des eaux pluviales avant la réfection de la voirie. Ces travaux sont en cours d'achèvement. Dans les prochains mois la première tranche de rénovation sera lancée entre le passage à niveau de la rue des Castaings et la rue des Poissonniers. La deuxième tranche sera mise en chantier en 2018. À l'occasion des travaux de drainage, des plantations de graminées d'arbuste et de fleurs sont effectuées par les services municipaux le long de la piste en continuité avec les plantations existantes depuis le sud de l'avenue.



SANTÉ

DE NOUVELLES OFFRES DE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Depuis quelques mois, une clinique spécialisée dans la transition entre l'hôpital et le domicile et une nouvelle maison de retraite ont ouvert leurs portes au Teich. À la clé : des services de santé de proximité et de nombreuses créations d'emplois locaux.

Dans un jardin arboré, à proximité du port et de la réserve ornithologique, une clinique de soins de suite a ouvert en septembre 2016, accompagnée quelques mois plus tard, de l'autre côté de l'allée centrale, d'un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Ces deux établissements appartenant au même groupe privé (Orpéa) ont quitté Arcachon où ils étaient trop à l'étroit pour le centre-ville du Teich où ils ont fait construire des locaux tout neufs sur 11 000 m². « A 10 minutes à pieds de la gare, sur le passage du bus et surtout, en sortie d'autoroute juste avant les bouchons vers Arcachon, nous avons gagné des locaux fonctionnels, confortables, plus grands et plus accessibles pour les familles ou le personnel, souligne Marc Héritier, directeur de la clinique La Rose des Sables. Et nous proposons un service de santé qui n'existait pas dans la commune, le suivi de soins que nous appelions, autrefois, la convalescence. Pour des séjours d'environ 21 jours en moyenne, la clinique accueille les adultes qui ne peuvent pas retourner à leur domicile immédiatement après une hospitalisation, soit parce que leur logement n'est pas adapté, soit parce qu'ils ont besoin d'un accompagnement médicalisé. Accueillis après la phase aiguë de leur pathologie, les patients sont pris en charge pour des suites de traitements médicaux ou chirurgicaux ainsi que des soins de rééducation, en vue d'un retour à domicile ou en institution. »

GÉRIATRIE, DE NOUVELLES PLACES D'ACCUEIL

Avec l'extension de ses locaux, la clinique a aussi pu ouvrir 30 lits d'hospitalisation complète et 10 places d'hôpital de jour de soins de suite gériatriques dédiés à la prise en charge spécifique des personnes de plus de 75 ans, dépendantes ou à risque de dépendance. « *Compte tenu du vieillissement de la population*, indique Marc Héritier, *c'est un service sur lequel la demande augmente.* »

Il en est de même en ce qui concerne la demande d'hébergement à laquelle l'EHPAD mitoyen vient répondre en accueillant, depuis janvier, des personnes âgées autonomes, semi-valides et dépendantes, en courts et longs séjours. Le Teich dispose désormais d'un niveau d'équipement et de services de santé de proximité élevés et rares pour des communes de tailles équivalentes.

À NOTER : LES ATELIERS-MÉMOIRE POUR LES SÉNIORS

Pour compenser les petits oublis de la vie quotidienne, pour redécouvrir ses ressources et partager un moment convivial près de chez soi, la mémoire, ça s'entretient ! Le CCAS du Teich propose 10 ateliers-mémoire le mercredi de 14h à 16h à partir du 22 mars.



DES EMPLOIS LOCAUX

Sans compter les répercussions indirectes sur le tissu économique local, notamment pour les professionnels de santé libéraux, avec l'extension de leurs locaux et l'ouverture de nouvelles places, la clinique et l'EHPAD ont déjà contribué à créer sur la commune une vingtaine d'emplois nouveaux dans différents métiers (santé, entretien, cuisine...).

LA CLINIQUE LA ROSE DES SABLES EN BREF

- 44 lits pour les soins de suite et de réadaptation polyvalents
- 30 lits de soins de suite gériatriques
- 10 places d'hôpital de jour de soins de suite gériatriques

L'EHPAD L'OASIS EN BREF

- Un accompagnement médical et paramédical personnalisé
- 85 chambres dont 14 places « Alzheimer » et 13 places de « grands dépendants »
- Des activités variées chaque jour
- Des équipements « bien-être » : salon de coiffure, salle de kinésithérapie, séances de détente et relaxation au sein de l'espace Snoezelen (stimulation sensorielle).

Contact : 05 56 83 31 46 ou oasis@orpea.fr



UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- des médecins généralistes et gériatres
- des rééducateurs : kinésithérapeutes, ergothérapeute, préparateur sportif
- des infirmiers et aides-soignants
- une psychologue
- un pharmacien
- un diététicien
- une assistance sociale

OUVERTURE DE LA SALLE PUBLIQUE



Une année entière de travaux a été nécessaire à notre salle des fêtes pour lui redonner l'éclat de sa jeunesse « art déco » de 1933 et son nom d'origine : « la salle publique ». 84 ans après sa première inauguration en 1933, notre salle publique a été à nouveau inaugurée le 24 février dernier.

LA SALLE « ART DÉCO » DU BASSIN D'ARCACHON

Grâce aux photos, aux plans d'origine et aux archives retrouvées, le cabinet d'architectes « Métaphore » a pu réaliser avec les entreprises en particulier teichoises, une rénovation totale de la salle publique dans le plus pur style art déco.

À cette occasion, ce sont également les locaux du club du 3^e âge et de l'association « Arts et Loisirs » qui ont été remis à neuf. Avec la rénovation de la salle publique c'est le dernier bâtiment municipal à rénover qui est achevé. Désormais la quasi-totalité des bâtiments de la ville sont neufs ou rénovés et la reconstruction dans quelques mois de l'école maternelle du Delta achèvera ce travail de longue haleine, engagé en 1989.

UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES USAGES

Avec L'EKLA et la salle publique, la commune dispose désormais de deux salles. L'EKLA accueillera, les concerts de l'école municipale de musique et de l'Harmonie du Teich, les manifestations utilisant les musiques amplifiées et à partir du 4^e trimestre 2017 une saison culturelle avec de nombreux spectacles. La salle publique sera réservée aux activités des associations du Teich.



© J. Jais

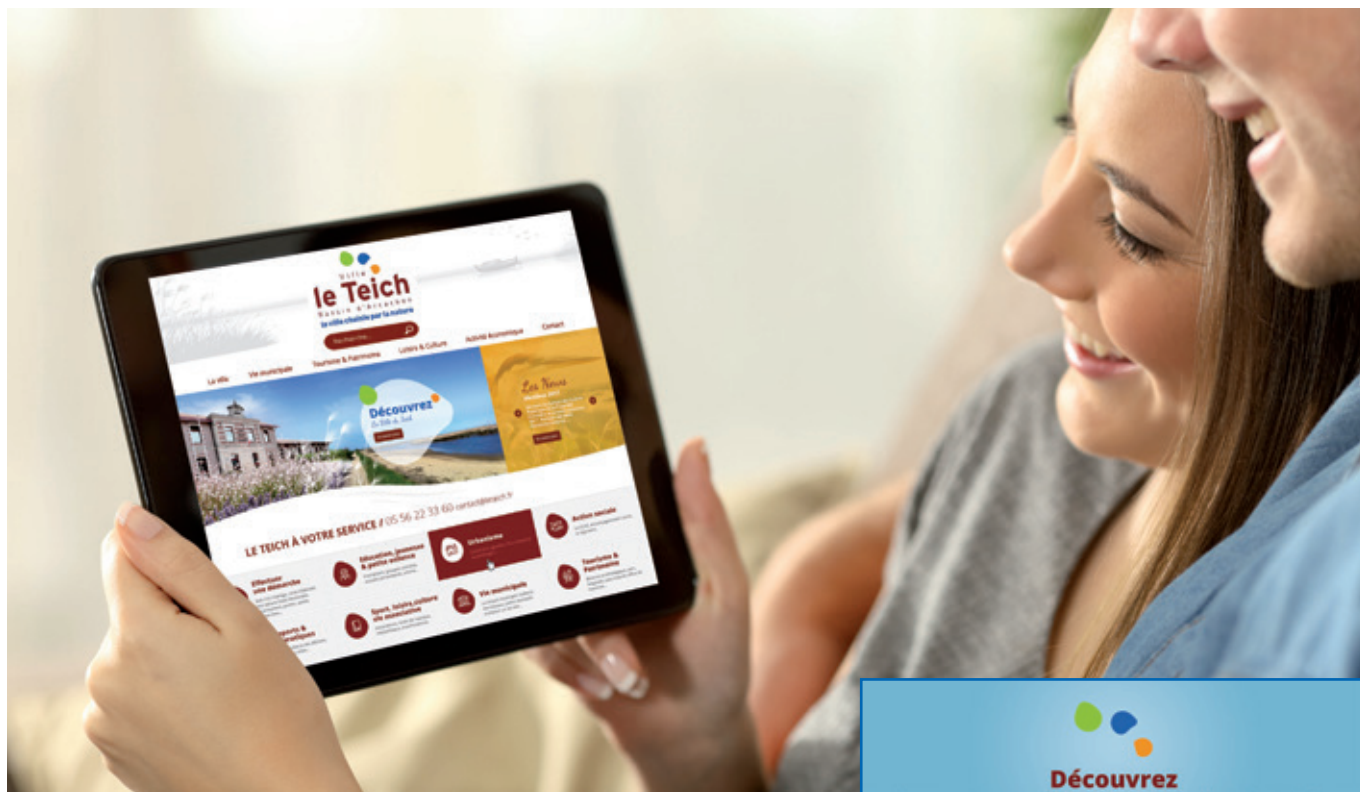
UNE SALLE PUBLIQUE ADMIRÉE DE TOUS

Les réactions à l'inauguration de notre nouvelle salle sont unanimes. Elle est magnifique !

Cette rénovation en fait à l'évidence une des plus belles salles du bassin d'Arcachon. La commune a réalisé à cette occasion une œuvre de protection et de valorisation de son patrimoine architectural.



LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE SE MET À JOUR !



Le site Internet de la ville du Teich fait peau neuve. Il devient « responsive » pour vous apporter toutes les réponses à toutes vos questions quel que soit le support utilisé (ordinateur portable, tablette, smartphone). Il adopte une structure simplifiée et beaucoup plus vivante pour mieux s'adapter aux besoins des internautes. Un véritable outil de service public disponible 24 heures 24 et 7 jours sur 7 !



Mis en service en 2009, le site de notre commune devait s'adapter aux nouvelles technologies et se mettre au goût du jour pour être plus ergonomique, plus fonctionnel et consultable depuis les tablettes numériques et les smartphones qui font désormais partie de notre quotidien.

Le design du site a été entièrement réalisé dans une optique de modernisation et de simplification. Cette interface vivante et épurée propose une large palette de services en ligne, des contenus enrichis et mis à jour en temps réel. Avec une arborescence plus claire et une navigation intuitive, les visiteurs bénéficieront d'une ergonomie accrue.

Grâce au co-marquage avec le site www.service-public.fr, le site comporte un accès aux démarches administratives en ligne. Au regard de l'indéniable développement des services en ligne et de la demande croissante des internautes, la ville du Teich a renforcé et va enrichir en permanence ce volet

«administration en ligne» pour permettre d'effectuer de nombreuses démarches administratives, consulter et éditer un plan de la Ville, etc.

Ce véritable « média » gratuit a également été conçu comme un portail de l'information municipale, un lieu de proximité et d'interactivité fédérant le service public et les citoyens autour d'une administration en ligne performante.

Plus interactif et réactif, ce site de dernière génération est voué à évoluer constamment en proposant tout au long de l'année, toujours plus d'actualités et de services. Il continuera de s'enrichir au fil du temps avec de nouvelles pages et rubriques en fonction de vos besoins et des informations à diffuser.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

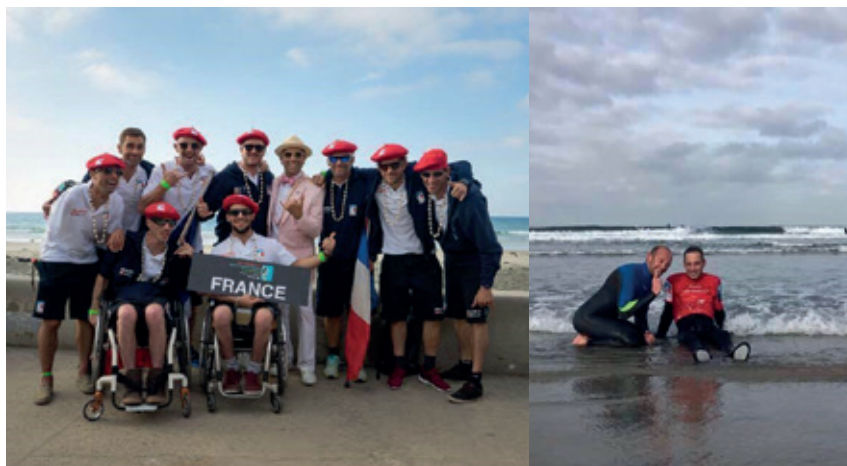
- Vote du transfert à la COBAS des compétences aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage en application de la loi NOTRe (*unanimité*).
- Approbation du transfert de la compétence relative aux zones d'activités économiques à la COBAS en application de la loi NOTRe (*unanimité*).
- Vote de la décision modificative budgétaire N°2 permettant de financer l'achat de logiciels afin de dématérialiser la gestion de la comptabilité et du courrier ainsi que le remplacement d'un photocopieur (26 pour – 3 contre).

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2017

- Débat d'orientation budgétaire 2017 qui a permis de confirmer, malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État, qu'il n'y aura aucune augmentation des taux des impôts locaux pour la sixième année consécutive.
- Par ailleurs, la ville devrait poursuivre son désendettement en ne réalisant aucun emprunt en 2017. Le budget 2017 devrait financer la construction d'un nouveau Relais Assistants Maternels (RAM), un important programme de voirie dans le bourg et avenue de Camps, ainsi que la poursuite du renouvellement de l'équipement informatique des écoles.
- Echange et acquisition de parcelles en vue de rectifier et de sécuriser le virage situé entre le passage à niveau de la rue des Castaings et le rond-point de la scierie, avenue de Camps. (*unanimité*).
- Incorporation dans le domaine public de la voirie et des espaces verts du « triangle des Castaings » (*unanimité*).

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur www.leteich.fr

CÉDRICK MONTAGNEY, UN TEICHOIS SUR LE PODIUM



© Fédération Française de Surf

Après avoir été sacré champion de France handisurf, Cédric Montagney, 38 ans, réalise son rêve et décroche en 2016, la 9^e place au championnat du monde de San Diego dans sa catégorie. Un extraordinaire dépassement de soi qu'il doit en partie à son mental d'acier mais aussi à son binôme, Antoine Bouchart, valide, qui joue un rôle essentiel dans ses exploits sportifs.

Au-delà du sens marin, des lectures de vagues, des postures et autres exigences liées aux prouesses d'un champion, le partage et la complémentarité handi/valide élèvent,

une nouvelle fois au premier rang, la notion du « vivre ensemble », idée grandement portée par la commune depuis de nombreuses années.

C'est dans un élan de solidarité que l'association « Mathilde, Le Temps d'un Rêve » a organisé une soirée dansante caritative dans la salle publique du Teich, à l'issue de laquelle une tirelire a été remise à Cédric Montagney afin de participer à l'achat d'une nouvelle planche de surf adaptée au niveau de performance exigé par la compétition internationale.

LE TEICH VILLE PROPRE LE 9 AVRIL



Dimanche 9 avril, Le Teich se mobilise et organise l'édition 2017 de **le Teich Ville propre**.

C'est une matinée consacrée au nettoyage du sentier du littoral, de sa plage et de ses abords.

Une matinée de sensibilisation destinée à toute personne qui se soucie de l'environnement et de la propreté de la commune. Pour un ramassage en toute sécurité, il est nécessaire

de s'équiper de bottes et de gants. Ouverte aux familles, aux associations aux enfants, aux collégiens ; cette matinée sera comme chaque année placée sous le signe de la bonne humeur. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité et des diplômes seront remis aux jeunes participants pour leur geste citoyen.

Le rendez-vous est fixé à 9h au Moulin de Canteranne sur le sentier du littoral.

BON VOISINAGE

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Les règles relatives aux gênes de voisinage occasionnées par le bruit sont fixées, notamment, par l'arrêté du 22 avril 2016 de la Préfecture de la Gironde et l'arrêté municipal du 27 juillet 2016. Les règles principales qui s'appliquent aux particuliers concernent :



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Les activités professionnelles à l'intérieur de locaux ou en plein air utilisant des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations doivent s'interrompre entre 18h et 9h ainsi que toute la journée le dimanche et jours fériés.

Elles sont interdites **du 1^{er} juillet au 31 août**.



Interdiction des chiens en divagation

La divagation des chiens sur la voie publique et les espaces verts est interdite par arrêté municipal. Cet arrêté précise que les chiens doivent être tenus en laisse, quelle que soit leur race.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année par arrêté préfectoral sur l'ensemble du département de la Gironde, sous réserve des dérogations prévues par le règlement sanitaire départemental.

UN NOUVEAU DISPOSITIF DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La COBAS, compétente en matière de gestion des déchets, assure la collecte en porte à porte des objets encombrants sur l'ensemble des communes du sud Bassin. Face à l'augmentation des demandes, un nouveau dispositif a été mis en place. Désormais, l'enlèvement d'objets volumineux ne se fait plus une fois par mois, mais au fur et à mesure des inscriptions. L'utilisateur souhaitant recourir à ce service doit se préinscrire par téléphone au 05 56 54 16 15 ou sur le site internet de la COBAS www.agglo-cobas.fr



Un agent, en charge de la planification des enlèvements, rappelle ensuite chaque usager afin de définir la date et le lieu de la collecte.

Sont autorisés :

- Les gros électroménagers : réfrigérateur, congélateur, lave-linge, grand téléviseur...
- Le gros mobilier : buffet, armoire, grande table, matelas, sommier, bibliothèque...
- Les sanitaires : baignoires (hors baignoire en fonte), bac à douche

Conformément au règlement de collecte de la COBAS, sont acceptés les objets encombrants des ménages qui, par leur définition ou leur poids, ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture légère pour être emmenés dans l'une de ses six déchetteries du territoire. Le volume maximum autorisé ne doit pas être supérieur à 2 m³.

Déchets exclus de cette collecte :

- Tout déchet d'une longueur supérieure à 2 mètres.
- Tout déchet dont le poids impose un engin de levage pour sa manipulation.
- Les déchets présentant un risque pour les agents de collecte (déchets amiantés, laine de verre, fonte...).
- Tout déchet n'entrant pas dans la catégorie des encombrants ménagers (gravats, déchets verts, bois, déchets professionnels, vêtements, cartons petits objets divers...).

NOUVEAU SYSTÈME DE DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

À compter du 15 mars 2017, pour faire ou refaire sa Carte Nationale d'Identité (CNI), il faudra désormais s'adresser **non plus à la mairie de son domicile** mais à la mairie des communes d'**ANDERNOS-LES-BAINS, ARCACHON, BIGANOS** et **SALLES** équipées d'un dispositif numérique de recueil, dispositif commun au passeport biométrique.

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un télé service « Pré-demande CNI | service-public.fr » est mis en place pour une première demande ou un renouvellement. Ce nouveau télé service permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur le CERFA n°12100*02 (ou 12101*02 pour les mineurs) destinées à l'établissement de la carte nationale d'identité.

JOURNÉES EUROPÉENNES
DES MÉTIERS D'ART

La Confédération Française des Métiers d'Art (CFMA) organisait les 31 mars 1^{er} et 2 avril les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA).

La commune du Teich est la seule commune du bassin d'Arcachon à s'être associée avec ses artisans afin de participer à ces trois jours de découverte des métiers d'exception. L'occasion de mettre en valeur le savoir-faire des artisans teichois, faire partager leur passion à travers un parcours dans la ville. Muni d'un plan le public tout âge confondu a visité les ateliers.

7 artisans ont participé à ces journées dans des disciplines très diverses, allant de la photographie à la ferronnerie, la décoration et l'ameublement, à la céramique, la sculpture ou la création de vêtements pour enfants. Un nouvel évènement pour la ville qui a rencontré un très beau succès.

OPUS BASSIN



Dans le cadre du programme de mutualisation des écoles de musique des quatre communes, la COBAS organise le dimanche 21 mai à la salle de spectacle L'EKLA à 17h00 un concert OPUS BASSIN.

Le principe retenu étant la collaboration les classes des 4 écoles, avec des musiciens d'horizons multiples afin de diversifier les pratiques de nos jeunes et leur apporter en retour l'expérience des artistes. Pour cette « master class », c'est le groupe funk « Shaolin Templer Defenders » qui travaillera avec les élèves sur des musiques actuelles (basse, guitare électrique...).

Pour finaliser cette collaboration un concert se déroulera le dimanche. Originaire de Bordeaux le groupe est composé de 8 musiciens. Groupe de scène par excellence, les Shaolin sont devenus les représentants français de la nouvelle scène Soul internationale.

MARQUE - BASSIN - ARCACHON . FR

NOTRE TERRITOIRE

MARQUE NOTRE IDENTITÉ

III BASSIN III B'A
II D'ARCACHON

BASSIN D'ARCACHON
UNION EUROPÉENNE

AGENDA

AVRIL 2017

♦ DU LUNDI 3 AU DIMANCHE 9

Ville Propre : manifestation organisée par la municipalité avec la participation des associations de la ville et des bénévoles, pour le nettoyage de la plage et ses abords. Contact : 05 57 15 63 75.

♦ DU SAMEDI 8 AU DIMANCHE 9

Exposition d'art floral japonais organisée par l'association IKEBANA salle publique de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h - Entrée gratuite - Ouvert à tout public - Contact : Mme Coudroy : 05 56 22 63 39.

♦ SAMEDI 8

Concert de Printemps organisé par l'école municipale de musique avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie junior de la Côte d'Argent à L'EKLA - 18h30 - S/Réservation - Contact : Mme Nathalie Chabroux : 05 57 15 04 86 / 05 57 15 63 75.

♦ SAMEDI 9

Chasse aux œufs organisée par la FCPE, de 15h à 17h - Contact : 06 07 34 29 23

♦ DU LUNDI 24 AU MERCREDI 26

Stage modelage et sculpture pour enfants de 10h à 12h et 14h à 16h organisé par l'Atelier Cœur de Terre, Mme Fabienne Lafargue, 7 rue du Stade, Le Teich. Divers ateliers créatifs et ludiques proposés - S/Inscription - Contact : 06 68 48 73 29.

♦ DU MARDI 25 AU LUNDI 1^{ER} MAI

Exposition des travaux des adhérents de l'association Arts & Loisirs avec la présence d'un invité d'honneur le sculpteur Richard Faivre-Monzo - salle publique de 14h à 19h + samedi de 9h30 à 12h30 puis 14h à 19h - Ouvert à tout public - Contact : Mme Testud : 06 87 24 79 42.

MAI 2017

♦ LUNDI 1^{ER}

Vide grenier organisé par la Jeunesse Sportive Teichoise de 9h à 17h à la plaine des sports. Tout public, vente objet divers.

♦ DIMANCHE 14

Concert à l'EKLA. Organisé par l'OSBA à 16h. Contact : 07 77 05 56 97

♦ DIMANCHE 14

Bal Country organisé par l'association Country Dance Company 33 - salle publique de 14h à 19h - Ouvert à tout public - Contact : Mme Laroche : 06 99 20 24 88.

♦ DIMANCHE 21

Spectacle Musical dans le cadre d'Opus Bassin organisé par la COBAS salle de spectacle L'EKLA à 17h avec la participation de M. Louis BISIACO, Musicien, et du Groupe SHAOLIN Templer Defenders - Contact : N. Chabroux : 05 57 15 04 86 ou 05 57 15 63 75.

♦ DIMANCHE 21

2^{ème} Stage de danse de rue, « Ragga Dancehall » de 14h à 15h30 et « Street » de 15h30 à 17h, organisé par l'association Temps Danses Urbaines, salle publique - Ouvert à tout public et tous niveaux - Contact : Mme Magdalenat Virginie : 06 74 34 99 71.

JUIN 2017

♦ SAMEDI 3

Une animation est proposée l'après-midi autour des jeux vidéo et concert musical à 19h30 sur ce même thème organisés par les associations des Harmonies du Teich et d'Ambès & Lagrave à la salle de spectacle L'EKLA - Contact : Mme Bordessoule : 06 83 48 63 33.

♦ MERCREDI 21

« Fête de la Musique » - Divers concerts et scènes ouvertes avec groupes amateurs locaux (tous styles) de 18h à minuit organisés par le Comité des fêtes et de la Culture du Teich - Place du Souvenir - Restauration possible sur place - Contact : 05 56 22 68 55.

♦ SAMEDI 24

« Feu de la Saint Jean » fête locale organisée par le Comité des fêtes et de la Culture du Teich de 19h à minuit à l'Esplanade des Artigues au Port - Traditionnel Feu de la St-Jean, bal pour animer la soirée - Buvette, grillades et crêpes sur place - Tout public - Contact : 05 56 22 68 55.

JUILLET 2017

♦ SAMEDI 1^{ER}

Fêtes de Camps - Fête annuelle du quartier de Camps organisée par l'association du Comité d'animation de Camps de 8h à 2h du matin - Diverses animations proposées durant cette journée : concours de pêche, pétanque... animé par la Banda Los Galipos, suivi d'un repas champêtre animé - Contact : Mme Bourbon : 06 76 62 04 20.

♦ SAMEDI 1^{ER}

Théâtre-Spectacle des enfants. Organisé par l'association du T.S.T. salle Publique - 20h30 - S/Réservation - Contact C. Azuagua : 05 56 22 82 89 / 06 81 81 42 71.

♦ SAMEDI 8

« Les Escapades Musicales » Festival musical 2017 du B.A. Et du Val de L'Eyre organisé par le service Culture de la ville au château de Ruat, en partenariat avec l'Orchestre de l'Alliance, avec la participation de 2 solistes de la Philharmonie de Berlin pour donner les sublimes quatuors avec flûte de Mozart - 20h30 - Contact : service culture Mairie : 05 56 22 33 60.

♦ DU LUNDI 10 AU JEUDI 13

Stage Modelage & Sculpture pour enfants organisé par l'Atelier Cœur de Terre de 10h à 12h et de 14h à 16h - 7 rue du Stade - Mme Fabienne Lafargue - Divers ateliers ludiques et créatifs - S/Inscription - Contact : 06 68 48 73 29.

♦ DU VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16

« Music'O Teich » Festival de musique du monde organisé par le Comité des fêtes et de la Culture du Teich, de 18h à 2h à la Plaine des Artigues au Port - Représentations de plusieurs concerts pour profiter pleinement de la musique et danser ! Sur place le 6^{ème} marché des créateurs seront présents - Contact : 05 56 22 68 55.

À LA MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 5 MAI AU 24 MAI - «Tout change...» : exposition «Raymond rêve» d'après Anne Crausaz, Cocon poétique, Ateliers de la graine à la plante avec La Maison de la Nature, spectacle, cinéma... horaires d'ouverture Médiathèque.

VENDREDI 12 MAI : Soirée Ciné, 18h30 film jeune public, 20h30 film adulte, à la salle de spectacle L'EKLA, programme disponible à la Médiathèque - Gratuit - Sur réservation

SAMEDI 20 MAI - «En Corps» spectacle jeune public 1-5 ans par la Cie Les Enfants du paradis - à la salle de spectacle L'EKLA - 10h30 - Gratuit - Sur réservation

DU MERCREDI 31 MAI AU 7 JUIN : Les jeux vidéo s'invitent à la Médiathèque - animations et jeux en équipe - Selon horaires d'ouverture

SAMEDI 10 JUIN : esplanade des Artigues (port) «La Médiathèque prend l'air», journée d'animation tout public pour découvrir la médiathèque autrement : des spectacles, des ateliers, des jeux, des livres...dans un cadre idyllique ! Avec notamment le spectacle «Le Volarium» par Mechanic circus à 11h, et la «Balade contée» avec la conteuse Monia et les animateurs de la Maison de la nature à 15h30.

DU LUNDI 26 AU DIMANCHE 2 JUILLET : Fête à Léo organisée par la Médiathèque et l'Office du tourisme du Teich. À la Médiathèque : exposition de dessins du XVIII^e siècle «Pêches et pêcheurs sur le Bassin d'Arcachon» de F. Le Masson du Parc, atelier «Chambre claire» pour adultes vendredi 30 juin. Egalement au programme une conférence et une randonnée à vélo avec la découverte du château de Certes.

Contact : Tél. : 05 57 15 82 18 - bibliotheque.leteich.fr



© Samuel Roul

GROUPE DE LA MAJORITÉ

PAS D'AUGMENTATION DU TAUX D'IMPOSITION

BUDGET 2017

Le projet de budget 2017 soumis au conseil municipal du 7 avril vient confirmer un engagement fort de la municipalité : celui de « conserver les impôts les plus faibles du bassin d'Arcachon ».

Impôts locaux par habitant (source Ministère des Finances)	
Arcachon	1595 €
La Teste de Buch	1021 €
Gujan-Mestras	687 €
Le Teich	469 €

Pour la 6^{ème} année consécutive, les taux des impôts locaux ne seront pas augmentés en 2017. Les bases d'imposition réévaluées par le Parlement pour 2017 varient très peu, de l'ordre de 0,4%. Le montant des impôts locaux au Teich ne devrait pratiquement pas augmenter.

La municipalité a toujours fait de la modération fiscale une de ses priorités et mène une politique de désendettement très forte qui permet le maintien d'une dette et d'annuités de remboursement faibles, inférieures aux communes de même taille. Notre méthode de gestion est basée sur l'étalement de la réalisation des investissements sur plusieurs années. La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis d'atteindre cet objectif tout en continuant à équiper notre commune et répondre aux besoins des Teichois.

Certains regrettent que les chantiers de voiries ou de mise en souterrain des réseaux ne soient pas réalisés en une seule fois mais en plusieurs tranches. C'est un choix que nous assumons et qui permet de ne pratiquement pas augmenter les impôts locaux.

En 2017, les dépenses de fonctionnement seront stables, malgré la croissance de la ville et aucun emprunt ne sera réalisé, la vente d'un terrain financera nos investissements, tel le nouveau Relais Assistants Maternels. Le patrimoine foncier de la ville sera réinvesti dans le patrimoine immobilier au service des Teichois, des parents et des enfants.

François DELUGA
Maire

GROUPE DE L'OPPOSITION

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX, UN INVESTISSEMENT INDISPENSABLE

Le dernier conseil municipal, en date du 10 février, avait pour objet principal le débat d'orientation budgétaire, préalable obligatoire au vote du budget primitif 2017 qui doit intervenir avant le 15 avril.

Dans le cadre des travaux, à la section d'investissement, il est prévu la remise en état de voiries, dont une artère essentielle pour notre commune: l'avenue de camps.

Nous souscrivons pleinement à la réalisation de ce chantier que nous demandons depuis plusieurs années compte tenu de son niveau de détérioration et sa dangerosité associée. Toutefois, à la lecture du dossier présenté et aux réponses données les travaux ne prennent pas en compte l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Malgré les arguments de phénomènes météorologiques (risque de tempêtes grandissant) rendant vulnérables ces réseaux ainsi que l'aspect esthétique d'une commune à vocation touristique, il nous est opposé un coût trop élevé.

Ce genre d'argument est-il recevable après la remise en état de la salle publique qui devait coûter 700 000€ pour atteindre finalement 1 500 000€ ?

Est-il acceptable qu'en réponse à nos sollicitations monsieur le Maire précise que ces travaux d'enfouissement seront réalisés plus tard? ...et, dans ce cas là, à quel coût?

Nous demandons que le budget primitif prenne en compte l'enfouissement des réseaux lors de la remise en état de l'avenue de Camps.

Vos représentants au conseil municipal
LE TEICH AVENIR

LAURENCE
DE ANDRADE
LES RÉPUBLICAINS

CHARLES
BESSE
SE

CLAUDINE
RIBEREAU
UDI

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
3 ^{ème} Age Teichois. Générations Mouvement de la Gironde	SODEN William	23, place Pierre Dubernet	05 56 66 15 42
Aïkido	THOMAS Didier	46, allée des Bouvreuils	05 56 22 64 83
Amicale Sapeurs Pompiers du Teich	MONTAGNEY Fabien	3, rue Saint Louis	05 56 22 63 00
Archers du Teich	CHOUPEAULT Laurence	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	05 56 54 64 90
Arts et Loisirs	TESTUD Françoise	26, allée Clément Marot - Gujan-Mestras	06 87 24 79 42
ATHOS (Association Thème Sud-Ouest)	MELESI Olivier	9, rue des Plaines	05 57 15 16 60
Au Teich, ayons la pêche !	SOUBRAT Murielle	5, rue de la Mission	06 76 12 60 98
ASPI (Association Scolaire Parents Indépendants)	BOITAUD Christophe	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 22 56 83 52
Balanos (Association de quartier)	PELLETAN Christophe	11, chemin du Lavoir - Balanos	07 77 84 80 32
Bassin d'Arcachon Sud Escalade (B.A.S.E)	LAULAN Aurélien	6, rue des Perlières	06 78 35 81 30
Brochet Boïen	LALANNE Jean-Paul	Maison des Associations - 10, rue Georges Clémenceau- Biganos	05 56 03 76 25
Canoë Kayak Club	GEOFFROY Régine	177, lot. les Solariales, rte de Sanguinet - La Teste	06 19 10 45 84
Cant'O Teich	JAMAIN Christian	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 82 44 25 81
CDROM (mouillage dans le B.A.)	CONTRE Pierre	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	05 57 52 32 63
Chasse	GEORGETTE Auguste	8, chemin du Barail de Galliot - Salles	05 56 89 52 10
Cercle généalogique B.A. Antenne teichoise	LAFARGUE Raymond	99, avenue de Camps	06 81 23 35 00
COBARTEC	DUHARD Jean - Claude	15, rue du Stade	05 56 22 88 58
Comité d'animation de Camps	BOURBON Nicole	102, avenue de Camps	06 76 62 04 20
Comité des fêtes et de la culture du Teich	LACOUTURE Albert THOMAS Didier	23, rue de l'Industrie (gare) 1 ^{er} étage	05 56 22 68 55
Comité de Jumelage Le Teich-Briones	PIQUER-HIDALGO Véronique	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 15 46 30 88
Country Dance Company 33	LAROCHE Michèle	59, rue André Malraux	06 99 20 24 88
Cycliste Teichoise (section)	RIGAUD Yvon	7, rue des Fougères	05 56 22 80 38
Dar Salam	LE MERDY Luedwine	134, avenue de Camps	06 87 03 45 86
D.F.C.I.	LANTRES Jean-Pierre	45, route de Lavignolle - Salles	06 07 04 28 00
Entraide Teichoise	FOURES Josiane	30 rue des Castaings	05 56 22 89 66
Espagnol - Anglais Sancho Panza	DUSSAU Michelle ROMERO Roger	9 rue des Poissonniers	06 07 24 09 60 05 56 66 52 19
Esprit 2 Sport Cross Training Boxing	DERIAN David	23, rue des Plaines	06 78 31 29 79
Évasion VTT LE TEICH	COURTOT Jean – Claude	45, rue des Pins	05 56 22 83 74
F.C.P.E. Présidente	LABORIEUX Séverine	94, rue des Poissonniers	06 07 34 29 23
F.C.P.E. Présidente Collège	DUPONT Delphine	5 Quater, rue du Pont	06 17 06 50 24
Football - JST	BIEJ Gilbert	69 Ter, rue de la Liberté - Gujan-Mestras	06 71 73 03 39
Gymnastique Volontaire	MISME Annick	26, allée des Douves - Gujan-Mestras	06 80 20 20 80
Gymsanté Aquitaine	BEME Sébastien	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 14 48 33 29
Handball Club Teichois (HBCT)	BRUNE Philippe LHERMITE Sophie	BP 14 - Place du Souvenir	06 60 28 49 17 06 22 28 81 45
Harmonie du Teich	BORDESSOULE Nathalie	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 83 48 63 33
Ikebana de la Côte d'Argent	COUDROY Dominique	17, allée des Lauriers	05 56 22 63 39
Judo	HAUSARD Pascal	6 Lot la Chêneraie	06 01 85 12 30
Lions Club Le Delta	BASKEVITCH Nicolas	75 bis, avenue du Général de Gaulle - Mios	06 77 21 55 54
Micro Racing Car Teichois	TALLIER Olivier	55 B, rue de Saint-Denis - Ambarès-et-Lagrave	06 98 84 51 34
Mouettes casquées	JAUREGUIBERRY Jean-Luc	24, rue du Moulin	06 09 89 69 48
One Child One Chance	BIRAUD Céline & BERDAÏ Ali	Parc Delta de l'Eyre n°7 - 23 bis, rue des Plaines	06 77 71 54 44
Ophélie (association sur les bateaux)	CUBAYNES Pierre	15, allée des Grives	06 85 22 29 97
Photo Club Bassin d'Arcachon	DOUAT Paul	53, rue de Pujeau - Mios	06 85 02 69 14
Pinassotte Teichoise	JAULARD Thomas	100 bis, rue des Poissonniers	06 59 54 74 63
Plaisance (Association Teich)	MONTALBAN Philippe	22, rue du Moulin	06 18 58 11 29
Rugby Loisirs Les Bayoux	MAGUER Yoan	8, rue des Genevriers - La Teste de Buch	06 23 21 29 08
Souvenir Français	GILLES Maryse	13, rue des Castaings	05 56 22 81 14
Tennis Club du Delta	COHÉRE Marie Jo	13 bis allée du sable - Gujan-Mestras	06 17 06 53 91
Théâtre Expression Le Poil à gratter	DEGOUÉ Michèle	32, rue des Poissonniers	05 57 52 35 17
Théâtre Spectacle Teichois	AZUAGA Christiane	102, avenue Pinède de Conteau - La Teste de Buch	05 56 66 65 15
UFAC	LAQUEYRERIE Christian	43, rue des Castaings	05 56 22 80 54
Vie Libre	SERAIS Sylvie	6, allée des Bouvreuils	05 56 22 62 86
Yoga	BELLOCQ Dominique BARRIÈRE Itske	3, allée des Genêts	06 70 22 43 88
2 CV Club du Bassin d'Arcachon	COIRNOT Laurent	14, rue du Hourney	05 56 22 67 95

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES DES ÉLUS

MAIRIE

Tél : 05 56 22 33 60 - Fax : 05 56 22 33 61.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.

Permanence des élus

François Deluga, maire, sur RDV.

Cyril Socolovert, 1^{er} adjoint chargé des Finances, Urbanisme, Développement Économique. Mercredi de 17h à 19h. Sur RDV.

Valérie Collado, adjointe chargée des Affaires Scolaires et du Personnel. Lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h. Sur RDV.

Philippe de Las Héras, adjoint chargé des Sports. Sur RDV.

Karine Desmoulin, adjointe chargée de la Culture et de la Vie Associative. Sur RDV.

Victor Pétrone, adjoint chargé des Aménagements, de la Voirie et des Bâtiments. Sur RDV.

Dany Fressaix, adjointe chargée de la Solidarité. Lundi de 14h à 16h30 et sur RDV.

Jean-Claude Bergadieu, adjoint chargé de la Sécurité, des Réseaux et Énergies. Sur RDV.

Isabelle Jais, adjointe chargée de la Petite Enfance. Sur RDV.

Conseillers délégués :

Jean-Louis Lacabe, chargé de la Forêt et du Développement Durable. Sur RDV.

Jean-Claude Tasa, chargé des Déplacements, Transports, Réserve Communale de Sécurité Civile et Marché. Sur RDV.

Cédric Montagny, chargé du Handicap et Accessibilité. Sur RDV.

Didier Thomas, chargé de la Santé-Hygiène, Sécurité du Personnel, Sécurité Routière. Sur RDV.

Maryse Gilles chargée des Manifestations Patriotiques et Devoir de Mémoire. Sur RDV.

Gérard Legait, chargé du Port. Sur RDV.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Services Techniques, Tél : 05 56 22 88 27.
Directeur Christophe Lamarque.

Accompagnement scolaire : La bande des savants ouvert en période scolaire : mardi, jeudi et vendredi, de 15h45 à 18h30.

Médiathèque

Directrice M^{me} Moiret. Ouvert le mardi et le jeudi, de 15h30 à 18h30 ; le mercredi, de 14h à 18h30 ; le vendredi, de 11h à 13h et de 15h30 à 18h30 ; le samedi, de 9h30 à 12h30. Tél : 05 57 15 82 18.

Crèche multi-accueil La Pomme de Pin

Tél : 05 56 22 80 39. Directrice : M^{me} Barbe.

Écoles

- Maternelle du Delta - Tél : 05 56 22 65 88.
Directrice : M^{me} Bournicon.
- Primaire du Delta - Tél : 05 56 22 65 89.
Directeur : M. Boy.

- Groupe scolaire Val des Pins
Directrice : M^{me} Créances.
Primaire - Tél : 05 57 15 34 30.
- Collège - Tél : 05 57 52 33 33.
Principal : M^{me} Vandenbergue.

École municipale de musique

Coordinatrice : M^{me} Chabroux.
Permanence à L'EKLA mercredi et jeudi de 9h à 11h.
Tél : 05 57 15 04 86.

Entraide Teichoise, mardi, de 14h à 16h30 (alimentation), jeudi, de 14h à 16h30 (vestiaire).
Tél : 05 56 22 89 66.

Espace Jeunes

Horaires en période scolaire :
Mardi, mercredi, jeudi, 9h-12h, 14h-18h30. Vendredi, 10h-12h, 15h à 18h30. Samedi, 14h-18h30.

Club Ados

Horaires en période de vacances scolaires
Club Ados 11-17 ans : du lundi au vendredi, de 10h à 17h.
Tél : 05 57 52 32 74. Portable : 06 15 46 30 44.

MDSI - Maison départementale de la solidarité et de l'insertion. Tél : 05 57 52 55 40

Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

- Jeunes 16-25 ans Espace Jeunes : tous les jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 56 22 04 22 - Sauf vacances scolaires.

Pôle culturel L'EKLA, Tél : 05 57 15 63 75

Police municipale, Tél : 05 56 22 45 00 ou 05 56 22 33 60.

Relais Assistants Maternels (RAM)

Tél : 05 56 54 73 05. Directrice : M^{me} Coudert.

SERVICES PUBLICS

ADIL33 (Logement), Tél : 05 57 10 09 10.

Avocat, Tél : 05 57 15 13 47 / 06 52 42 33 63.

Centre de Valorisation, Tél : 05 57 52 38 38.

Collecte des encombrants, sur inscription à la COBAS, Tél : 05 56 54 16 15.

Collecte sélective des déchets et déchets

verts : Cobas, www.agglo-cobas.fr.

Tél : 05 56 54 16 15.

CAUE de la Gironde, architecte conseil.

Tél : 05 56 97 81 89.

Consultation de tabacologie, Tél : 05 57 52 91 58.

Déchetterie, Tél : 05 56 22 65 15.

Démoustication, Tél : 05 56 26 88 63.

EDF, Dépannage Tél : 09 72 67 50 33.

Eglise Saint-André, Abbé Jean-Laurent Martin.
Tél : 05 57 52 48 42.

Eloa Assainissement, Tél : 05 57 17 17 20.

Enfants disparus, Tél. national d'urgence : 116 000.

Gare SNCF, Tél : 05 57 52 30 08.

Gendarmerie, Tél. 05 57 52 74 30.

La Poste, Tél : 05 56 22 88 03.

Point d'accès aux droits, sur RDV.

Tél : 05 57 15 80 20.

SO'BASS (eau), Tél : 05 57 16 56 06.

Office de Tourisme, Tél : 05 56 22 80 46.

Pompiers, Tél : 05 56 22 63 00, Caserne rue St-Louis.

P.J.J. (Protection Judiciaire pour la Jeunesse),
Tél. 05 56 12 38 12.

SIBA, Tél : 05 57 52 74 74

Taxi, Tél : 06 47 21 47 05.

UFAL, Défense des consommateurs, sur RDV.

Tél : 05 56 26 44 81.

Urgence gaz, Tél : 0 800 47 33 33.

Moto-Transport Arcachon, Tél : 07 82 33 15 59.

MAISON DE LA SOLIDARITÉ : PERMANENCES

Centre Communal d'Action Sociale :

Directrice M^{me} Lataste : sur RDV. M^{me} Morillas : accueil mardi et jeudi de 15h à 17h30 et mercredi de 9h à 12h. Tél : 05 56 22 89 61.

CJC : jeudi, de 17h à 19h. Tél : 05 57 57 00 77, sur RDV.

Service social CARSAT : Tél : 05 56 11 69 75, sur rendez-vous.

CLCV : les 1^{ers} et 3^e mercredi, de 14h à 17h. Sur RDV.
Tél : 05 56 54 20 13.

Familles en Gironde : mardi de 9h à 12h sur RDV. M. Deprat, Tél : 06 22 53 17 71.

Mission Locale du B.A. et du Val de l'Eyre : jeunes 16-25 ans. Sur RDV. Vendredi de 9h à 12h et 1^{er} et 2^e jeudi pendant vacances scolaires.
Tél : 05 56 22 04 22.

SANTÉ

Ambulance

Secours du Bassin, Tél : 05 56 22 80 89.

Cabinets Infirmiers

Cabinet H. Couepel, H. Couepel, Destouesse, Blanc, Pitou, Tél : 06 08 23 00 11.

M^{mes} Thermidor, Devillepoix

Tél : 05 56 22 85 38 - 06 08 89 58 51.

M^{me} Gojecki, Tél : 05 57 70 01 79 - 06 63 14 22 01.

M^{me} Stirling, Tél : 05 56 22 89 53 - 06 08 68 29 60.

M^{me} Bougeard, Tél : 06 81 22 25 83 - 05 57 70 74 66.

M. Marquis, M. Dagorne, Tél : 05 56 22 91 70 - 06 50 06 20 33.

M. Boutrif, Tél : 06 81 43 88 17.

Chirurgiens-dentistes

D^r Jeanson, Tél : 05 56 22 84 06.

D^r Diverres, Dr Bardou-Jacquet, Tél : 05 56 22 67 42.

D^r Martet, Tél : 05 56 22 82 22.

Clinique vétérinaire Vetotek

D^r Gallardo et Dr Aguerre, Tél : 05 56 22 82 06.

Diététicienne Nutritionniste

M^{me} Robin, Tél : 07 87 22 04 09

Kinésithérapeutes

M. Bordenave, Tél : 05 56 22 81 31.

M^{me} Dujardin, M. Touze, Tél : 05 56 22 61 07.

Tél : 06 78 04 68 22.

M^{me} Juban Charlotte, Tél : 05 56 83 99 54.

M. Panis, M. Broussal, M. Pourquier,

Tél : 05 56 22 87 92.

M^{me} Pagès, Tél : 06 64 66 99 82

Maison de santé

Tél : 05 57 52 03 53

Médecins

D^r Lotito, Tél : 05 57 16 89 48.

D^r Pouchet, Tél : 05 56 22 61 25 - 06 11 71 63 31.

D^r Durando, D^r Videau, D^r Henry, D^r Fehrenbach,

Tél : 05 57 52 03 53.

D^r De Witte (psychiatre), Tél : 06 98 94 32 74.

D^r Perrot-André (rhumatologue), Tél : 05 57 52 03 53.

Orthophonistes

M^{me} Dheurle, Tél : 05 56 22 67 53.

M^{me} Bois, Tél : 05 57 15 63 68.

Orthoptiste

M^{me} Grange-Kunz, Tél : 05 56 22 88 00 / 06 08 42 93 15.

Ostéopathes

M^{mes} Testud, Delafargue, Tél : 05 57 52 33 17.

M. Dillenseger, Tél : 06 50 18 35 41

M. Panis, Tél : 05 56 22 87 92 - 06 22 34 46 70.

M^{me} Chassagne, Tél : 06 14 15 68 87.

Pharmaciens

Pharmacie du Delta, Tél : 05 56 22 69 35.

Pharmacie du Port, Tél : 05 56 22 88 25.

Podologue

M^{me} Durand, Tél : 05 56 22 19 42 / 06 84 32 05 70.

Psychomotricienne

M. Le Borgne, Tél : 06 81 54 67 50.

Psychologue/Psychanalyste

M. Bardou, Tél : 05 57 52 31 64.

Psychopraticienne

M^{me} Lévêque, Tél : 06 60 11 41 52

Sage-femme

M^{me} Roesch, Tél : 06 82 53 06 58.

Services de soins à domicile

Tél : 05 57 52 16 10. Arcachon.

EHPAD L'Oasis

Tél : 05 56 83 31 46.

Clinique La Rose des Sables

Tél : 0826 96 73 00.

Centre Funéraire du Bassin

Sylvain et Chrystel Clairiot
3 AGENCES



DEVIS
GRATUIT

Pompes Funèbres
Chambre Funéraire
Contrats Obsèques
Marbrerie

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ **7j/7 & 24h/24**

Agence **LA TESTE (ZI)**
05 56 83 20 64

Agence **LA HUME (gare)**
05 56 54 48 34

Agence **ARCACHON (gare)**
05 56 22 73 74

cfb@bbox.fr - www.centrefunerairelateste.fr

BIGA BOX

3, 5, 9, 14 et 28 M²
TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLES / LOCAUX COMMERCIAUX

05 57 70 69 45 / 06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS

Hervé LAJOURS
François DELUGA
Olivier ROUFFINEAU



Assurances - Placements - Crédits - Banque

Réinventons notre métier

LE TEICH : 05 56 22 61 89

LA TESTE : 05 57 52 47 47

ANDERNOS : 05 56 82 43 43

Livraison de repas
Aide à domicile
mandataire - prestataire



Notre secteur d'intervention

Garde de nuit
Aide à la personne

3, allée de Marengo - 33470 Gujan-Mestras - Tél. 05 56 54 87 87 - ara.bas@wanadoo.fr

AQUITAINE REPAS ET ASSISTANCE

CTMI

Chaudronnerie, Serrurerie, Peinture, Sablage,
Fabrications de charpentes métalliques, Portails.

Pro & Particuliers

ZA Sylvabelle - 33470 LE TEICH

Tél/Fax : 05 56 22 69 27 - Mobile : 06 84 20 13 32

ctmi@laposte.net

www.chaudronnerie-ctmi.com

SUPER U

et sa galerie marchande

*“La Proximité à votre service
7 jours sur 7
pour plus de rapidité.”*

Horaires : du Lundi au Vendredi

8h30 - 12h30 / 15h00 - 19h30

Samedi : 8h30 / 19h00

Ouvert Dimanche matin



Avenue de Bordeaux

33470 LE TEICH

☎ 05 56 22 88 21

Fax 05 56 22 68 81



BOUCHERIE - TRAITEUR - CHARCUTERIE
CHEZ ANDRÉ COMBES

LE TEICH

Ouvert 6 jours sur 7

05 57 15 17 26

39 avenue de la Côte d'Argent - 33470 Le Teich

MIOS

Aux saveurs de Mios

05 57 17 92 95

17 avenue Léon Delagrange
Rés. Résinéa - 33380 Mios

BIGANOS

05 57 17 37 28

22 avenue des Boïens - 33380 Biganos



*Plats, salades composées
et cuisine traditionnelle
faite maison.
Livraison à domicile.*



combestraiteur@gmail.com

LECONS DE NATATION

AQUAFITNESS

AQUAGYM



AQUABIKE

BEBES NAGEURS

Centre Aqua bulle
58 bis Allée de Grangeneuve
LE TEICH

aquabulleleteich.com

Réflexologie Plantaire

Bien-être  Harmonie

Bénédicte Hue - **06 78 49 63 75** - 4 rue Castaings, Le Teich



Sur rendez-vous au cabinet, à votre domicile ou en entreprise
<http://bienetreleteich.wordpress.com>

Améliorez votre bien-être avec des pratiques naturelles

OPTIQUE DU DELTA

SUPER U - 33470 LE TEICH

05 56 22 61 91 optiquedelta.fr

Les opticiens indépendants s'engagent sur
les prix et l'origine des produits.
Plus de 350 solaires et plus de 550
montures optiques en boutique.

VOS NOUVELLES COLLECTIONS PRINTEMPS ÉTÉ

Christian Lacroix



Polaroid